

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHARLEROI, 25 JUIN 2014**

Fonds structurels, Feder 2014-2020

« Charleroi District Créatif » va métamorphoser le quadrant nord-ouest de Charleroi

documents téléchargeables sur www.charleroi-dc.com

Ville de plus de 200.000 habitants, Charleroi est la plus grande métropole de Wallonie. Située au cœur d'un bassin de vie et d'une zone de chalandise de 600.000 habitants, Charleroi jouit d'un grand potentiel de développement. S'étendant sur une superficie de 200 hectares, son centre-ville est bâti autour de deux pôles urbains anciens : la ville basse commerciale en bord de Sambre et la forteresse, siège du pouvoir, à la ville haute. Le centre-ville de Charleroi fait actuellement l'objet d'une des phases de rénovation et d'expansion les plus importantes de son histoire, la troisième après le grand plan d'urbanisation de 1870 et les grands travaux d'infrastructure des années 1950-70. Dans le cadre de la programmation 2007-2013, le projet « Phénix » a permis de redessiner et de revitaliser toute la ville-basse.

Dans la poursuite de cette importante opération, il apparaît donc désormais nécessaire de **concentrer un important programme d'investissements sur la partie nord-ouest de la ville-haute de Charleroi**, abimée et déstructurée. Palais des expositions en déliquescence, absence de véritable centre de congrès, espaces urbains vieillissant, dégradés et sacrifiés à la voiture, territoire manquant de lisibilité,...les besoins sont importants.

Le portefeuille de projets qui est présenté au Feder 2014-2020, sous le nom de « **Charleroi District Créatif** » a pour objectif de **répondre au déficit d'attractivité de son centre-ville afin de redonner à ce pôle urbain majeur son rôle de moteur de développement économique durable de toute la région.** Charleroi District Créatif se concentre essentiellement sur le territoire délimité par le Boulevard Alfred de Fontaine – Joseph II à l'Est et le Boulevard Bertrand – Solvay à l'Ouest.

Il s'agit de la poursuite, logique, des efforts consentis lors de la précédente période de programmation localisés à la ville basse et des investissements publics intervenus à l'Est de la ville haute (centre d'animation économique à la « Caserne Trésignies », extension du Palais de Justice, rénovation du stade de football, construction du nouveau siège de l'intercommunale Igretec,...)

Un projet intégré basé sur l'efficacité énergétique pour donner à ce quartier de nouvelles fonctions et rendre l'espace public aux habitants

« Charleroi District Créatif » est composé de plusieurs projets :

La **rénovation du Palais des expositions**, la **création d'un Centre de Congrès**, la **rénovation du Palais des Beaux-Arts** et du **BPS 22** renforceront le statut de Charleroi en tant que **pôle métropolitain événementiel, économique et culturel** et permettront de développer un **tourisme durable**.

De même, la création d'un pôle d'excellence en formation et enseignement en centre-ville dans le **bâtiment Zénobe Gramme** permettra à Charleroi d'acquérir un statut de ville **estudiantine**.

La **revitalisation de l'espace urbain** au travers de la **rénovation du cœur historique de Charleroi**, la **requalification des Quais de Sambre**, la mise en œuvre d'un **Plan lumière** et la **réappropriation des espaces publics par les citoyens** permettront à cette métropole de se redéployer. Cette stratégie permettra également aux citoyens de réinvestir le centre-ville et d'y habiter et d'inciter, par conséquent, le développement de nouveaux logements.

En attirant de nouveaux investissements privés, commerces, entreprises, Charleroi participera à l'amélioration de la compétitivité de nombreuses PME et permettra le développement de nouveaux emplois.

La mise en œuvre du portefeuille Charleroi District Créatif améliorera le **bilan carbone de la ville de Charleroi**. L'efficacité énergétique est, en effet, un leitmotiv des différents projets proposés. Ainsi, le Palais des Congrès sera conçu afin de devenir un **bâtiment « basse énergie »**. De même, les rénovations du BPS, du bâtiment Gramme et du Palais des expositions comportent un important volet consacré à l'isolation et aux améliorations énergétiques.

La construction d'une **unité de production d'énergie** commune pour le Palais des expositions, le Palais des Congrès, le Palais des Beaux-Arts, le Centre d'excellence en efficacité énergétique et développement durable et d'autres bâtiments intégrant une chaudière à cogénération permettra également de répondre précisément aux besoins en énergie et donc de diminuer significativement la consommation de combustibles fossiles.

Souhaitant s'inscrire de manière pérenne dans cet objectif de **réduire les émissions de gaz à effet de serre**, le portefeuille Charleroi District Créatif comporte également un projet visant à **développer un outil qui permettra à la ville d'obtenir des indicateurs précis** en la matière ainsi que des résultats solides. Par ailleurs, il s'agit également de **développer une gestion plus durable et intelligente de la problématique de la mobilité urbaine**. Ces deux dernières initiatives s'inscrivent également dans le cadre du développement de la recherche et de l'innovation en matière d'efficacité énergétique et de mobilité dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Liège, Cenareo (Centre d'Excellence en Recherche aéronautique) et le CETIC (Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication), qui analyseront, accompagneront et feront des recommandations à la ville de Charleroi pendant l'élaboration des projets et pendant leur durée de vie.